



RÉPONDRE
AUX BESOINS.
PRIVILÉGIER
L'HUMAIN.

Mali

IMPACT

Réalisations depuis 2013

Depuis 2013, UNMAS Mali a contribué :

- **La protection des populations civiles** par une diminution notable du nombre de victimes de restes explosifs de guerre (REG). Entre 2012 et 2019 le nombre de victimes de REG est progressivement passé de 56 à 6 victimes par an.
- **L'amélioration de l'accès** aux moyens de subsistance, de la liberté de mouvement et de la reprise des activités économiques des populations.
- **L'acheminement plus sécurisé de l'aide humanitaire.**
- **Au développement au sein des autorités nationales d'une capacité basique de réponse pour la neutralisation, l'enlèvement et la destruction des engins explosifs (NEDEX)**, notamment suite à la création du Centre national de coordination des opérations NEDEX (CCO) et au développement de la capacité de formation nationale.



4 391 584 mètres carrés de terres remises à disposition des populations, **2 303** villages inspectés, **16 332** REG et **111 704** munitions de petit calibre détruits. **1 226** membres des Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM) formés à l'atténuation de la menace explosive.



Plus de **333,050** personnes ont bénéficié de sessions d'éducation aux risques depuis 2015 sur financement UNMAS ; des messages de sensibilisation ont été diffusés en **5** langues nationales à travers les radios locales ; **1095** travailleurs humanitaires ont été sensibilisés aux risques explosifs ; et **416** chauffeurs (y compris d'organisations humanitaires) travaillant sur les axes routiers affectés par les incidents d'engins explosifs improvisés (EEI) ont été sensibilisés aux risques.



En soutien aux autorités nationales, **570** tonnes de munitions obsolètes, dangereuses et hors d'usage, dont **85** missiles sol-air (2014), ont été détruits en toute sécurité ainsi qu'environ **11 500** armes à feu. Ceci représente le plus gros stock de munitions détruites par les autorités maliennes avec l'assistance d'UNMAS.



53 armureries et sites de stockage d'armes et de munitions construites ou réhabilitées ; **578** personnels des FMDS formés à la gestion sécurisée des armes et des munitions.

À PROPOS

Depuis le déclenchement des hostilités en 2012, le risque explosif représente une nouvelle menace au Mali, impactant fortement la sécurité et la liberté de mouvement dans le centre et le nord du pays. En plus de représenter une menace pour la vie des populations civiles, cette contamination limite l'accès aux moyens locaux de subsistance et services de base, entrave l'acheminement de l'aide humanitaire, et la liberté de mouvement des populations. Les personnes déplacées internes et qui retournent dans leurs communautés sont parmi les plus à risque. Plus généralement, la contamination entrave la reprise des activités économiques des populations et les initiatives de développement.

Depuis fin 2017, l'augmentation des incidents liés aux EEI, plus particulièrement au centre du pays, a entraîné une hausse des victimes civiles, et entrave les efforts de stabilisation. En 2019, 94% des victimes civiles par engins explosifs ont été enregistrés dans la région de Mopti.

Au Mali, le service de lutte antimines des Nations Unies (UNMAS) est mandaté par la résolution 2531 (2020) qui priorise : 1. les efforts de stabilisation et de protection des civils dans le centre du pays, 2. le renforcement des capacités nationales dans l'atténuation de la menace des engins explosifs ainsi que la gestion des armes et des munitions, 3. la formation contre les risques explosifs aux troupes de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA).

ACTIVITÉS

La vision d'UNMAS au Mali : Le Gouvernement malien, la société civile malienne et les Nations Unies sont en mesure d'atténuer et de faire face aux menaces explosives, réduisant considérablement l'impact des mines terrestres, des REG et des EEI, à tel point que l'assistance des Nations Unies en matière de lutte antimines ne soit plus requise.



1. La protection des civils à travers la lutte antimines

Agissant comme coordinateur national pour la lutte antimines, UNMAS met en œuvre, soutient et coordonne les activités humanitaires qui comprennent : l'enquête, le marquage et la dépollution des zones dangereuses prioritaires ; l'éducation aux risques des engins explosifs ; l'assistance aux victimes et la réduction de la violence armée. UNMAS s'assure également que ses partenaires se conforment aux normes internationales de lutte antimines (NILAM) en fournissant des services de contrôle and assurance qualité via ses bureaux régionaux situés à Gao, Kidal, Mopti, Tessalit et Tombouctou.



2. Appui aux autorités nationales pour la gestion des risques explosifs

UNMAS soutient les autorités nationales dans le développement de leurs capacités techniques à gérer les menaces explosives, à coordonner les interventions et à se conformer aux NILAM, via la formation, l'appui technique, le mentorat et l'équipement des FMDS. D'autre part, UNMAS conseille et forme les autorités maliennes dans le domaine du stockage et de la gestion des armes et des munitions, en plus de conseiller le Secrétariat Permanent de Lutte Contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre sur les obligations internationales du Mali concernant les mines, les REG et les armes et munitions.



3. Rendre plus sûres les opérations pour le personnel civil et militaire de la MINUSMA

UNMAS appuie la MINUSMA dans le but d'atténuer la menace explosive, en fournissant des conseils techniques ainsi que des formations avant et pendant le déploiement des contingents, facilitant ainsi la liberté de mouvement des casques bleus, et permettant d'améliorer la résilience et les conditions sécuritaires pour la mise en œuvre du mandat de la Mission – en accord avec l'initiative Action pour le Maintien de la Paix du Secrétaire général et avec le Plan d'action pour la mise en œuvre du Rapport sur l'amélioration de la sécurité des casques bleus. Une assistance spécialisée est également fournie aux équipes de déminage de la MINUSMA.

FINANCEMENT

UNMAS Mali est financé en grande partie par le budget statutaire de la MINUSMA et le Fonds d'affection spéciale pour la sécurité et la paix au Mali. Les États-Unis et la Suisse fournissent également des contributions en ressources humaines.

Pour plus d'informations :

Jean Guy Lavoie, Chef du Programme UNMAS Mali, Bamako, jean.lavoie@un.org

Paul Heslop, Chef de la Section Programme, Planning et Management, New York, heslop@un.org